

Lettre d'informations Période 1



Avec l'ensemble de l'équipe éducative, je suis très heureuse de vous accueillir au sein de l'école Sainte Thérèse. Vous êtes nombreux à nous faire confiance et nous travaillerons à remplir pleinement notre mission d'enseignants, pédagogues et éducateurs.

Ce guide de rentrée vous présente l'organisation pédagogique et le fonctionnement de l'école. Afin de bien vivre cette nouvelle année scolaire, je vous invite à le lire avec attention.

Marylin Melou
Chef d'établissement

Organisation pédagogique

Les choix des élèves dans les classes se fait uniquement dans un souci d'équilibre tant au niveau des affinités que comportemental. Et nullement en fonction de leur niveau.

TPS-PS	Mme Melou/Mme Fraud
MS-GS	Mme Le Coq
CP-CE2	Mme Métais
CE1-CE2	Mme Guinard
CM1-CM2	M. Donne
Enseignant spécialisée Poste de réussite; Langage	M. Merle Mme Benamer

Horaires

Jours de classe : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Horaire : 8h45-12h00 13h30-16h30

L'accueil des élèves se fait à partir de 8h35 et 13h20 le midi et jusqu'à 16h40. En dehors de ces heures les élèves seront automatiquement orientés vers les services périscolaires qui seront alors facturés à la famille (cantine et garderie).

Nous accueillons les élèves dans nos classes à partir de 8h35 le matin. Ils doivent donc venir s'installer dans leur classe tranquillement. L'accueil des maternelles se fera dans le sas d'entrée.

Merci de bien refermer la grille d'entrée après votre passage.

Contributions des familles

Les contributions des familles sont de 27 euros par mois sur 10 mois. Les fournitures sont de 3 euros par mois également sur 10 mois.

N'oubliez pas la feuille jaune de dégrèvement CCAS pour la cantine

École Ste Thérèse, 3 rue Joliot Curie, 22000 + Briec, Tél/Fax : 02-96-33-49-24

Courriel : eco22.ste-therese.st-briec@enseignement-catholique.bzh Site : www.ecolestetheresestbriec.fr

Cantine, goûter et garderie du soir

Les élèves de maternelle mangent au premier service. Le prix du repas est de 3,50 euros.

Les élèves de primaire mangent au second service. Le prix du repas est de 3,80 euros.

Les inscriptions se font chaque matin avant 9h. (à titre informatif le prix du repas coûte 5,36 euros à l'école.)

Régime médical : Les enfants qui bénéficient d'un PAI élaboré avec les autorités médicales sont autorisés à apporter leur repas dans le respect des règles sanitaires exigées.

Garderie du matin : 7h30-8h15 au tarif de 1,30 euros ; 8h15-8h35 au tarif de 0,30 euros

Garderie du soir : de 16h40-18h30 : 1 euro/heure.

Afin de respecter les rythmes de l'enfant, un vrai goûter sera proposé au prix de 0,80 euro (sur inscription obligatoire le matin).

D'autre part, pour des raisons de sécurité et le bien être des élèves, la garderie sera ouverte en priorité aux enfants dont les parents travaillent et n'ont pas d'autres solutions.

Tout retard sera facturé à hauteur de 5 euros.

Les associations

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique). Il s'occupe de la gestion financière de l'école : facturation aux familles, salaires, travaux d'entretiens et de rénovation de l'école...

L'APEL : Association des Parents d'Elèves, représente les parents d'élèves auprès du chef d'établissement, de l'Ogéc, de la municipalité. Elle veille à la bonne intégration de toutes les familles, organise des manifestations et des ventes pour aider au financement des activités pédagogiques, acquérir du matériel pédagogique.

Ces associations vous accueilleront avec plaisir pour prendre part à la vie de l'école. Sans les bénévoles, l'école ne serait pas ce que nous en faisons. Nous avons besoin de vous afin de faire vivre l'école de vos enfants.

Lien avec les familles

Afin de recevoir les lettres d'informations, inscrivez-vous sur le site de l'école à la rubrique lettre d'information : www.ecolestetheresestbrieuc.fr.

La lettre d'information est communiquée uniquement par mail ou sur le site de l'école. Elle sera également affichée à l'école.

N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous auprès des enseignants si vous le souhaitez.

Je serai disponible pour vous rencontrer le vendredi, jour de ma décharge, sur rendez-vous.

Assurance scolaire et extra-scolaire

L'assurance scolaire est prise en charge par l'école.

Médicaments

En cas d'affections aiguës et brèves, aucun médicament ne doit être donné à l'école.

Les enfants seront gardés à domicile tant qu'un traitement s'impose.

Certains enfants atteints de maladies chroniques doivent prendre des médicaments de façon

École Ste Thérèse, 3 rue Joliot Curie, 22000 † Brieuc, Tél/Fax : 02-96-33-49-24

Courriel : eco22.ste-therese.st-brieuc@enseignement-catholique.bzh Site : www.ecolestetheresestbrieuc.fr

régulière et prolongée. Ces traitements nécessitent parfois des prises orales quotidiennes dont au moins une pendant le temps des élèves à l'école. Les enseignants peuvent, dans l'intérêt de l'enfant, donner eux-mêmes ce traitement, lorsque les parents le demandent et ce uniquement dans le cas de l'établissement d'un projet d'Accueil Individualisé. **(PAI)**.

Justificatif de domicile

Merci de rapporter au plus tôt un justificatif de domicile. Uniquement facture edf, gaz, eau ou loyer. Il nous faut un justificatif par élève datant du mois d'août ou septembre.

Garderie du Mercredi matin

Une garderie sera ouverte de 7h30 à 12h30, sur le site de la Providence.
Les tarifs sont :

- 20 euros/mois pour une fréquentation régulière.
- 8 euros/mercredi pour une fréquentation occasionnelle.

Aucun changement ni remboursement ne pourra être fait en cours d'année.

Calendrier scolaire sous réserve de modification

Vacances de la Toussaint : du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre

Vacances de Noël : du vendredi 22 décembre au lundi 8 janvier

Vacances d'Hiver : du vendredi 23 février au lundi 12 mars

Vacances de Pâques, **attention modification: du mardi 24 avril au lundi 14 mai**

Grandes vacances, **attention modification : Jeudi 5 juillet. Il y aura donc école le mercredi 4 juillet en remplacement du vendredi 6 juillet.**

Merci, de prendre vos dispositions

Ce calendrier est susceptible d'évoluer.

Quelques dates

15 septembre: foire exposition, CE1/CE2

29 septembre: Musée de Saint-Brieuc, CM1/CM2

6 octobre, 9h30: cinéma maternelles

10 octobre: piscine CE1/CE2

12 octobre: piscine CE1/CE2

13 octobre: cinéma cycle2 (14h) et cité des sciences de Ploufragan CM1/CM2 (14h15)

École Ste Thérèse, 3 rue Joliot Curie, 22000 † Brieuc, Tél/Fax : 02-96-33-49-24

Courriel : eco22.ste-therese.st-brieuc@enseignement-catholique.bzh Site : www.ecolestetheresestbrieuc.fr

16 octobre: cinéma cycle 3 (14h)
17 octobre: piscine CE1/CE2
19 octobre: piscine CE1/CE2
7, 9, 14 et 16 novembre: piscine CE1/CE2
12 janvier: cinéma Cycle3, 14h00
16 janvier: cinéma cycle1, 9h30
19 janvier: cinéma Cycle2, 14h
15 mai: cinéma Cycle3, 14h
18 mai: cinéma Cycle1 (9h30) et Cycle2 (14h)

Bonne rentrée à tous !

Marylin Melou
Chef d'établissement